

Éditorial du numéro 29 de février 2018 de *La Lettre* de Jean-Pierre Sueur

Si toutes les élections nationales qui ont eu lieu en 2017 ont été importantes, on me pardonnera de m'attarder sur l'une d'entre elles : l'élection sénatoriale.

Je veux vous écrire, en toute sincérité, que j'ai été très touché par la confiance qui m'a été renouvelée, dans de bonnes conditions, pour la troisième fois, par de nombreux grands électeurs du Loiret.

Cette marque de confiance se traduit, pour moi, par un engagement fort : être fidèle aux communes du Loiret, à leurs élus, à leurs habitants, ainsi, bien sûr, qu'à ceux de notre département et de notre région – et me faire l'interprète au Parlement et auprès du gouvernement de leurs préoccupations, de leurs difficultés, de leurs attentes, de leurs propositions.

Ainsi suis-je d'ores et déjà intervenu sur la question des finances communales, sur les nécessaires assouplissements attendus par les communautés de communes, sur la désertification médicale, etc.

Cette Lettre, que beaucoup d'entre vous recevront pour la première fois, me permet de rendre compte de mon travail parlementaire et de mes interventions pour le Loiret.

Afin d'être davantage en prise avec l'actualité, je publie également tous les lundis après-midi une lettre électronique (nous en sommes au numéro 675 !) à laquelle chacune et chacun peut s'abonner gratuitement sur mon site www.jpsueur.com (cliquer sur « La lettre électronique » en haut à gauche de la page d'accueil).

La présente Lettre (en papier) paraît tous les six mois – à l'exception notable de l'année dernière au cours de laquelle je n'ai pas pu la publier en milieu d'année en raison des règles relatives aux campagnes électorales.

De ce fait, ce numéro est un peu plus épais que les précédents, même si j'ai dû me résigner à de nombreuses « coupes ».

Je souhaite que ces moyens d'information soient aussi des outils de dialogue. Être au contact des élus et des habitants est pour un parlementaire une absolue nécessité. C'est cela qui donne aux interventions faites à la tribune ou dans l'hémicycle du Sénat leur authenticité et leur crédibilité.

Je vous assure, toutes et tous, de mes sentiments bien dévoués.

Jean-Pierre Sueur